

Accord sur les films d'animation



Marcel Masse (à gauche), ministre canadien des Communications, et Jack Lang, ministre français de la Culture, lors de la signature du nouvel accord franco-canadien.

Le Canada et la France ont signé, le 10 janvier à Paris, un accord de coproduction sur les films d'animation, complétant ainsi une série d'accords bilatéraux sur l'audiovisuel.

Ce nouvel accord a été signé par le ministre canadien des Communications, M. Marcel Masse, et le ministre français de la Culture, M. Jack Lang. Il prévoit que quatre projets d'œuvres d'animation présentés conjointement par des sociétés canadiennes et françaises pourront bénéficier d'aide gouvernementale.

Pour M. Masse, l'accord est d'autant plus important que les films d'animation sont d'abord destinés aux jeunes.

Les deux ministres ont également créé un prix France-Canada du cinéma et de l'audiovisuel d'une valeur de 10 000 \$ qui sera remis chaque année à la meilleure coproduction franco-canadienne.

Deux accords de coproduction portant l'un sur le cinéma, l'autre sur la télévision, ont été signés depuis 1975 et ont encouragé la coproduction d'une trentaine de films, dont *La guerre du feu* ou *Le sang des autres*, et de séries télévisées comme celle tirée par exemple du film *Les Plouffe*.

La série d'accords ainsi conclus entre la France et le Canada est unique en son genre et aucun des deux pays ne jouit d'un lien aussi privilégié avec un autre partenaire. Un

nouvel accord portant sur la coproduction d'images synthétiques produites par ordinateur est en préparation et d'autres pourraient bientôt être négociés, englobant les secteurs de la radio, du disque et du spectacle.

Chaîne francophone

La participation du Québec et du Canada à la chaîne francophone européenne « TV5 » a également été évoquée au cours de la rencontre. TV5 diffuse un programme composé d'émissions provenant de chaînes française, belge et suisse dans plusieurs pays. M. Lang a affirmé que TV5 comptait actuellement deux à deux millions et demi de spectateurs.

Des émissions québécoises et canadiennes pourraient être diffusées à compter de septembre sur cette chaîne. Selon un membre du cabinet de M. Masse, il n'est par ailleurs pas exclu que cette chaîne francophone soit un jour retransmise au Canada.

Téléfilm Canada

En outre, M. Masse inaugurerait, le même jour, le bureau de Téléfilm Canada à Paris.

Tout comme celui de Los Angeles, ce bureau doit veiller à la promotion et au rayonnement de la créativité canadienne. Il doit aussi faciliter les échanges avec la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.

Prothèse pour retrouver l'ouïe

Une équipe multidisciplinaire québécoise inaugurerait récemment, à l'Hôtel-Dieu de Québec, un programme d'implantation d'une prothèse dans l'oreille interne, prothèse capable de tirer du monde du silence une personne totalement sourde.

« Nous avons l'intention de procéder à trois implantations cette année », a déclaré le Dr Pierre Ferron, directeur du programme.

L'opération consiste à déposer de fines électrodes dans la cochlée, cette partie de l'oreille interne qui a la forme d'un colimaçon. Par l'intermédiaire des terminaisons nerveuses tapissant la cochlée, les électrodes stimulent électriquement le nerf auditif, procurant ainsi les sensations de l'ouïe. Les électrodes elles-mêmes reçoivent un signal provenant d'un stimulateur qu'on introduit à l'intérieur de l'os situé derrière l'oreille externe, appelé os mastoïdien. Au moyen d'un contact aimanté, le stimulateur est relié à des fils qui passent derrière l'oreille et rejoignent un décodeur que le patient doit porter sur lui.

En résumé, le décodeur recueille les sons environnants pour les convertir en impulsions électriques qui passent par les fils, le stimulateur, les électrodes, les terminaisons nerveuses de la cochlée et atteignent finalement le nerf auditif.

Du silence à la discothèque

Jusqu'ici les résultats sont satisfaisants. Les patients n'auront jamais une ouïe normale. Mais ils peuvent entendre des pas, l'ouverture d'une porte, écouter de la musique. Certains portent leur décodeur pour aller danser. Il y a des travailleurs qui, en milieu industriel, préfèrent enlever leur décodeur durant les bruyantes heures de travail.

Les porteurs de cette prothèse suivent un programme de rééducation pour apprendre à décoder les signaux qui leur proviennent de la parole. Selon le Dr Ferron, ils doivent pour cela faire le même effort que ceux qui apprennent une langue étrangère.

Contrat avec le Cameroun

La société Collavino Incorporated de Windsor (Ontario) installera un réseau de conduites de distribution d'eau et construira des réservoirs d'eau en République-Unie du Cameroun. Cette entreprise générale de construction participe dans le monde entier à la construction de ponts, d'édifices institutionnels et commerciaux, de centrales électriques, d'installations industrielles et à l'aménagement d'usines d'approvisionnement et d'épuration d'eau.